

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°43
SEPT. - OCT.
NOV. 2023



3 > Villaz & vous magazine d'informations municipales numéro 43 - septembre - octobre - novembre 2023

Travaux irréguliers au regard des règles d'urbanisme Que risque-t-on ?

La commune de Villaz constate régulièrement que des travaux sont :

- réalisés sur des propriétés privées sans autorisation alors qu'elle est requise,
- entrepris alors que la demande d'autorisation les concernant est en cours d'instruction et qu'aucune décision n'a encore été prise par la commune,
- réalisés sans respecter l'autorisation donnée.

De telles situations sont une source de désordre social et de clivage entre les habitants qui, majoritairement, respectent les règles et ceux qui pensent que le code de l'urbanisme peut être transgressé sans conséquence pour eux et la communauté humaine où ils vivent. Or les règles d'urbanisme ne peuvent être assimilées à un simple formalisme tatillon entravant la liberté d'agir.

Elles sont à l'inverse un instrument de préservation de notre cadre de vie, de respect d'orientations d'aménagement démocratiquement décidées et d'équité entre les citoyens.

C'est pourquoi la commission de l'urbanisme souhaite faire savoir que des infractions sont régulièrement relevées par procès-verbal transmis à M^{me} la procureure de la République, qui statue sur des poursuites éventuelles.

La faible importance des travaux à entreprendre n'exclut pas de demander une autorisation. Dans ce cas, la loi a prévu une procédure simplifiée utilisable facilement : la déclaration préalable de travaux.

Les services municipaux sont à votre disposition pour vous guider dans cette démarche si elle est requise (04 50 60 67 62 – urbanisme@villaz.fr).

Le Grand Annecy résume ainsi les sanctions encourues en matière d'urbanisme

Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction pénale qui est punie d'une amende comprise entre 1 200 € et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, 6 000 € par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable, soit, dans les autres cas, 300 000 €. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie, un emprisonnement de 6 mois pourra être prononcé (Article L.480-4 du Code de l'urbanisme).

Agissant au nom de l'État, le Maire a l'obligation de dresser un procès-verbal d'infraction. Quiconque s'opposera au droit de visite du Maire pourra être puni d'une amende de 7 500 € et 6 mois d'emprisonnement (Article L.480-12 du Code de l'urbanisme).

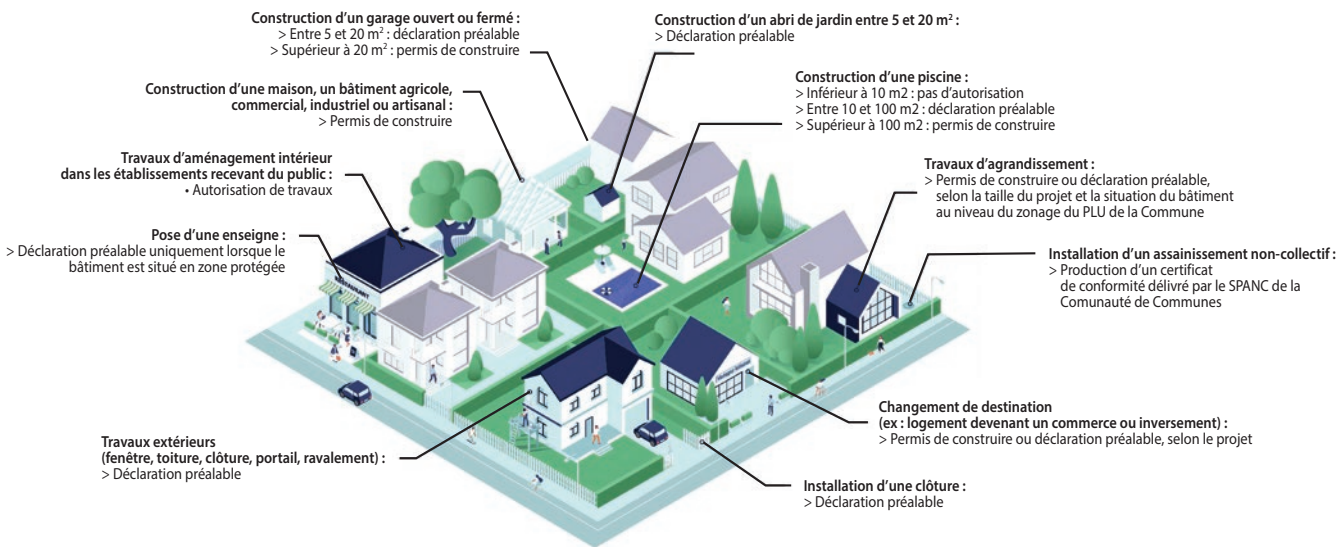
Dès lors qu'un procès-verbal a été dressé et si les travaux ne sont pas achevés, le Maire peut, par arrêté, ordonner l'interruption des travaux, à condition que l'autorité judiciaire ne se soit pas encore prononcée sur le fond de l'affaire.

Dans le cas de constructions sans autorisation d'urbanisme, le non-respect de cet arrêté d'interruption des travaux constitue un délit. Le procureur de la République décidera ensuite de la poursuite de l'infraction et saisira le cas échéant le juge pénal.

En cas de poursuite des travaux malgré la prise d'un arrêté interruptif de travaux, les administrés encourent une amende de 75 000 € et une peine de 3 mois d'emprisonnement (Article L.480-3 du Code de l'urbanisme).

Ces peines sont également applicables en cas de continuation des travaux nonobstant la décision de la juridiction administrative prononçant la suspension ou le sursis à exécution de l'autorisation d'urbanisme.

RÉSUMÉ DES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES



Des travaux avenue de Bonatray



Exemple de passage piétons en plateau



Passages piétons actuels

Dans le cadre de son programme pluriannuel, le service en charge des routes au Conseil Départemental a programmé pour 2023 le remplacement de la couche de roulement en enrobé de l'avenue de Bonatray, après rabotage.

La commune de Villaz a souhaité saisir cette occasion pour améliorer la situation de l'avenue en réalisant au préalable, dans le cadre d'un chantier financé par la commune :

- Le remplacement des bordures de trottoir les plus abîmées.
- La modification des bordures sur certains secteurs afin :

D'améliorer la sécurité des piétons en passant la quasi-totalité des passages piétons sur des plateaux (6 plateaux prévus). Les passages en pavé seront supprimés au profit d'un marquage à la peinture, plus voyant.

D'élargir le trottoir dans des secteurs où le passage est trop étroit. Dans ces zones, la chaussée présentera un rétrécissement à voie unique sur plateau, limitant ainsi la vitesse des véhicules. Deux aménagements de ce type sont prévus.

De réduire le dévers de certains trottoirs afin de faciliter le déplacement des poussettes et personnes à mobilité réduite.

Ces modifications de position de bordures vont entraîner la nécessité de déplacer ou d'ajouter certaines grilles d'eaux pluviales.

La chronologie des différents travaux sera la suivante :

- Chantier de la commune de modification des bordures et des grilles d'eaux pluviales.
- Chantier du Département de rabotage et de pose d'un nouveau tapis d'enrobés.
- Chantier de la commune de marquage et de signalisation (il est nécessaire de respecter un délai de plusieurs semaines entre la pose des enrobés et le marquage à la peinture).

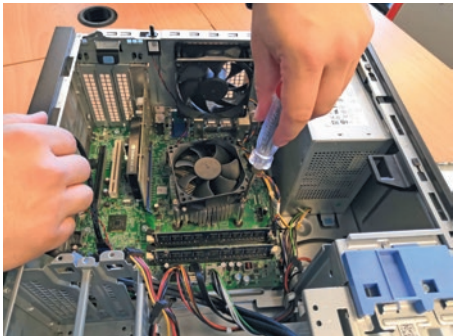
Des ordinateurs pour l'école primaire

L'école primaire de Villaz, par le biais de la Mairie, a eu le plaisir de bénéficier d'un don d'ordinateurs de la part de l'IUT d'Annecy en mars dernier, sous l'impulsion de Madame Graziano, habitante de Villaz et enseignante en communication à l'IUT.

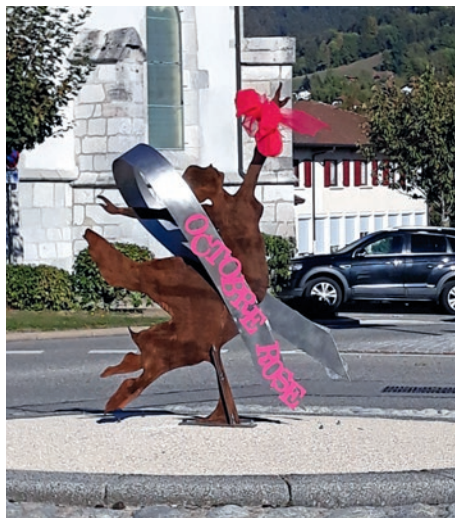


Ce don de 17 ordinateurs servira au renouvellement des ordinateurs des classes de primaire et permettra aux enfants de travailler sur des équipements plus récents, reconditionnés. Ces ordinateurs ont, en effet, été remis en état et nettoyés par des

étudiants de 2^e année au sein de la filière informatique de l'IUT. Nous tenons à les remercier vivement pour leur travail : Jessy Sztark, Matéo Le-Queinec (habitant de Villaz), Clément Gros, Mathis Bozon, Mathis Clavioz et Théo Cacard.



Octobre rose



Dimanche 8 octobre, pour la 8^e année, une matinée sportive et festive sera organisée au stade du Varday avec une marche familiale encadrée par les animateurs de Marche en Fillière, la participation de l'ASP, du Tennis Club de Villaz et du FJEP, de même que le soutien des commerçants.

Rassemblement à 9h au stade du Varday !

Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et l'association Drôles de Rames seront là pour vous informer et proposer des articles à la vente.

Un programme détaillé de cette matinée sera distribué dans les commerces en septembre.

Tout au long du mois d'octobre, la façade de la Mairie sera éclairée en rose, comme chaque année, et la désormais traditionnelle danseuse dressera sa silhouette aérienne sur le rond-point. Il s'agit de rappeler l'importance de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein.

Des associations engagées

Les Drôles de Rames

Une pour toutes, toutes pour une, Les Drôles de Rames sont des sœurs face aux épreuves de la vie. Ensemble, on va plus loin.

Les Drôles de Rames est une association regroupant une quarantaine de femmes, toutes touchées par le cancer du sein et déterminées à donner un coup de pagaie à la maladie par la pratique du dragon boat sur le lac d'Annecy. L'association a pour objectif de leur permettre de se reconstruire physiquement et émotionnellement. Elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, persévérance, entraide et bienveillance. Elle porte le message, scientifiquement validé, de l'intérêt du sport et du dragon boat en particulier, comme facteur avéré de diminution des risques de récidence.

Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie À l'initiative de la Fédération Nationale des Comités Féminins, octobre est le mois pour le dépistage du cancer du sein.

Cette mobilisation est encouragée par l'Association des Maires de France.

L'association Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie est engagée depuis plus de 20 ans dans la prévention.

En 2022, grâce à une mobilisation sans précédent, près d'une centaine d'événements ont été organisés par les communes, CCAS, associations sportives et culturelles, partenaires...

Le but est de rappeler à toutes les femmes et au public en général que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie et de convaincre les femmes de se faire dépister.

Statistiquement, une femme sur huit sera confrontée à ce cancer au cours de sa vie.

Il est donc essentiel de faire progresser le taux moyen de dépistage. L'information sur le cancer de la femme jeune, actuellement en progression, est aussi majeure.



Retraités : des cours de gym et d'équilibre

L'association FJEP Villaz-Nâves propose des cours de gymnastique d'entretien et d'équilibre (30 cours par an) destinés à tous les retraités rencontrant des problèmes d'équilibre.

Deux créneaux sont proposés à la salle d'animation de Villaz :

- Le lundi de 15h à 16h avec Muriel Ducruet Glemarec (professeur APA et Pilates) : 06 77 15 11 66.

- Le mardi de 11h à 12h avec Elisabeth Mallard Gros (masseur kinésithérapeute) : 06 33 09 76 71.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire aux ateliers équilibre

seniors organisés par le CHANGE sur Annecy.

Renseignements au 04 56 49 77 84 ou par mail à geriatrie.atelier.equilibre@ch-annecygenevois.fr.

Un Règlement Local de Publicité intercommunal à l'échelle du Grand Annecy

Le RLPi est une réglementation nationale qui encadre l'affichage et la pose de panneaux sur les domaines public et privé. Il vise à diminuer le nombre d'enseignes et panneaux pour réduire la pollution visuelle. Cette réglementation est nationale et peut être déclinée à l'échelle locale.

L'objectif est de concilier la liberté d'affichage et d'expression avec la protection de l'environnement, mais surtout du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, urbain ou rural.

Le Grand Annecy a décidé de se saisir de cette problématique afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle des 34 communes et de proposer un document cadre, qui sera décliné selon les spécificités de chaque territoire en tenant compte :

- De la géographie : co-visibilités, relief...
- De l'organisation urbaine : zones d'activités, zones résidentielles, axes...
- Des volontés politiques : volonté de préservation forte...

Une fois validé, ce document aura un effet rétroactif dès sa publication et entrainera une obligation de mise en conformité :

- Des publicités/pré-enseignes existantes dans un délai de 2 ans,
- Des enseignes existantes dans un délai de 6 ans.

À Villaz, c'était la réglementation nationale qui s'appliquait jusqu'alors. Les élus s'attacheront à ce que les règles arrêtées soient en adéquation avec le RLPi et puissent s'appliquer de manière cohérentes et lisibles pour les entreprises présentes sur la commune.

D'autre part, certaines communes du Grand Annecy ont fait le choix de mettre en place une taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), taxe de compétence communale collectée auprès des entreprises ayant une enseigne ou des dispositifs publicitaires. À ce jour, la commune de Villaz n'a pas fait ce choix.



Dans une démarche de concertation, le Grand Annecy organise une réunion d'information pour les acteurs économiques (entreprises, commerçants, artisans et associations) le 11 septembre 2023 à 19h à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Ce règlement vous concerne et votre avis compte. N'hésitez pas à participer à cette réunion !

Le Grand Annecy s'engage dans un projet ambitieux et responsable pour les 15 prochaines années

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Grand Annecy a été débattu en Conseil Communautaire le 29 juin dernier. Avec ce document stratégique, le territoire s'engage dans un projet ambitieux, au service de la transition écologique.

C'est une avancée majeure dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Habitat Mobilités Bioclimatique (HMB) du Grand Annecy ! Après la phase de diagnostic, la 2^e étape s'est achevée le 29 juin. Cette dernière est le fruit d'une concertation continue engagée en 2021, ouverte à l'ensemble des habitants, des élus et des acteurs du territoire. Avec 3 grands axes et 15 orientations, le PADD acte un véritable changement de modèle pour répondre à l'urgence du dérèglement climatique.

Apaiser le territoire

"En créant les conditions d'un aménagement et d'un développement soutenable répondant aux enjeux humains et bioclimatiques". Il s'agit notamment de maîtriser le rythme

d'accueil de la population, de construire chaque année environ 1 400 logements accessibles au plus grand nombre et d'aménager la "ville du quart d'heure", une ville où services, commerces, équipements et transports en commun sont facilement accessibles à pied.

Ancrer le développement

"Dans un cycle sobre et vertueux pour préserver nos ressources à long terme". L'une des orientations majeures est de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2040, par rapport à 2010-2020, pour atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 (conformément à la loi climat et résilience et en avance sur l'application des décrets).

Piloter un développement

"Économique, agricole et touristique responsable et durable". Ce troisième axe se donne notamment pour objectif de favoriser une grande diversité des activités économiques (résidentielle, touristique et productive, dont agricole) permettant de

maintenir la dynamique du territoire tout en s'orientant vers une économie de la sobriété.

Pour partager et faire découvrir le projet et ses grandes orientations, le Grand Annecy organise cinq réunions publiques en septembre, à 19 heures :

- Le 6 à Villaz (salle d'animation)
- Le 12 à Alby-sur-Chéran (pôle espace culturel et sportif)
- Le 19 à Annecy (salle Eaux et Forêts)
- Le 26 à Veyrier (salle la Veyrière)
- Le 27 à Chavanod (auditorium L'Esty)

Retrouvez l'intégralité du PADD, ainsi que toutes les informations sur le PLUi-HMB et la concertation sur : www.grandannecy-plui.fr/.



Portraits d'agriculteurs

Bien qu'ayant connu un développement indéniable, Villaz reste une commune rurale grâce à la forte présence d'exploitations agricoles. Nous continuons dans ce numéro les portraits de ces agriculteurs, éleveur, maraîchers et viticulteur.



Coteaux des Girondales

Francis Rousset

Quand il se présente, Francis Rousset dit tout de suite qu'il a eu un parcours sinueux : BTS bâtiment, Maîtrise de commerce et vente, création d'une librairie, départ en famille au Canada...

Pourtant du BTS bâtiment à la vigne, il dit "C'est un parcours qui a du sens, finalement." Ça tombe bien car donner du sens, c'est ce qui le guide dans la vie.

Au retour du Canada, il décide de travailler avec ses mains. "Être vigneron est un métier complet, avec de la liberté, de la solitude souvent et l'occasion de travailler avec d'autres parfois".

En 2012, il entreprend donc une formation au lycée viticole de Beaune, puis travaille dans des exploitations savoyardes et dans le Genevois.

Fin 2016 et au printemps 2017, les premières vignes sont plantées à Villaz. La première "vraie" vendange a lieu en septembre 2020 permettant de vendre les premières cuvées "officielles" au printemps 2021. En 2022, il produit 30 000 bouteilles.

Il cultive 9 cépages (blanc et rouge) sur 3 hectares de terrain. Par conviction, il produit en bio, quête de sens toujours, et affirme très vite ne pas vouloir replanter car, dit-il un brin provoc : "J'ai l'ambition de voir petit". Cela étant, il sait qu'il doit continuer à se faire connaître en France et en Europe, mais pas plus loin. Il a déjà des contacts en Suisse et en Allemagne.

Il participe avec d'autres viticulteurs du lac d'Annecy (Talloires, Menthon, Veyrier) et l'aide de ceux de Frangy, à la mise en place d'une IGP Vin d'Allobrogie. Ça a du sens bien sûr, néanmoins il se réserve la possibilité de ne pas en faire partie : "Je veux rester libre".



Le Jardin des Chênes

Justine Fautrelle

Toute nouvelle maraîchère, Justine produit et vend des légumes depuis juin 2023. Elle travaille en bio dès le départ et prévoit de diversifier ses productions le plus rapidement possible.

Pour le moment, elle travaille avec l'aide de sa famille : "C'est plutôt une vraie tribu, des grands, des petits". Très vite le voisinage est venu voir ce qui se passait et a fort bien pris l'installation du jardin, des serres notamment. Une association pour la création d'une AMAP s'est montée grâce à un groupe de bénévoles et des paniers sont vendus chaque semaine. De même, elle apprécie l'accueil et les bonnes relations avec les autres agriculteurs.

Pour elle, la solution de vendre ses produits par le biais d'une AMAP représente moins de travail que de vendre au détail et permet de voir à long terme.

Cela étant, elle vend aussi sa production à des magasins bio et des restaurants d'Annecy. Plus près de Villaz, on peut trouver ses légumes aux Halles de Saint-Martin et à la cuisine de Bon Attrait.

Côté projets, Justine Fautrelle s'est donné pour objectif d'avoir un jardin viable dans 5 ans, d'augmenter le nombre de serres pour faire des légumes tôt en saison et "Pourquoi pas, plus tard, si tout va bien, planter des arbres, avoir des ruchers et faire de l'animation pédagogique".



Le Jardin du Félan

Florence et Pierre Allard-Métral

Début 2007, Pierre décide de changer d'orientation. Dans sa famille, le jardinage a toujours fait partie de la vie, tout naturellement Pierre Allard-Métral commence donc à cultiver en vue de vendre sa production. Ainsi naît Le jardin du Félan. Sa femme, infirmière pendant 33 ans, décide de prendre le relais en 2020.

Le principe est de cultiver sur place et de vendre la production en direct. Il crée un site tout simple et chaque mardi envoie la liste des légumes disponibles. Le vendredi, c'est jour de marché chez Pierre et Florence entre 14h et 19h.

Ils produisent une large variété de légumes. "Nous sommes très sensibles à la couleur. Des haricots verts, jaunes, des carottes jaunes, violettes, oranges, pour que les gens se fassent plaisir en cuisinant" expliquent-ils. Le bouche à oreille marche vite et bien et les clients viennent de Villaz, mais aussi des communes alentour.

Le choix de la vente directe demande beaucoup de travail, mais surtout une grande souplesse pour les clients qui peuvent varier les quantités selon leurs besoins du moment. Le succès les amène à se poser la question de se faire aider, ils optent alors pour une machine à travailler couché. Étonnante invention d'un mécano automobile qui, voyant sa fille se casser le dos à ramasser les légumes, a cherché le moyen de l'aider. Depuis, cette machine a été brevetée et est vendue aussi bien en France qu'à l'étranger. Pour Pierre et Florence, c'est un vrai auxiliaire qui permet de planter, désherber, récolter en position allongée, plus de maux de dos !

Pour eux, comme pour tous les maraîchers, le plus gros problème actuellement, c'est l'eau. Les réserves d'eau de pluie stockées ne suffisent pas toujours, le paillage non plus et : "Quand il fait 40°, l'arrosage ne suffit pas. Il faut attendre que la température baisse un peu" dit Pierre d'un ton résigné.



Exploitation Pérréard

Ghyslaine et Bernard Pérréard

À l'entrée du village, sitôt après la Roseaie, on passe devant la ferme des Pérréard. Installée là depuis le début des années 1900, la ferme est et a toujours été une petite exploitation familiale. En 1900, le grand-père était agriculteur et sacristain, il élevait 8 vaches. Les parents de Bernard Pérréard ont continué l'élevage à cette petite échelle, faisant la traite et le fumier à la main.

À partir de 1986, la femme de Bernard, Ghyslaine, ancienne cuisinière, est devenue agricultrice pour prendre en charge l'exploitation, tandis que Bernard travaillait encore à l'usine. Il a rejoint sa femme en 1993, à la mort de son père. Ils ont petit à petit modernisé l'exploitation, acheté du matériel pour la traite, un tracteur... pour pouvoir se débrouiller tous les deux. Ils ont aujourd'hui une trentaine de vaches laitières. Les terres se trouvent autour de la ferme et suffisent au pâturage et à la production de foin. Maintenant que la retraite approche, leur petit-fils s'apprête à reprendre l'exploitation, après avoir fait le lycée agricole.

"C'est un beau métier, dit Ghyslaine à plusieurs reprises, je n'ai jamais regretté. On vit avec les vaches, ce sont des êtres vivants, on apprend à les connaître et elles nous connaissent aussi". Son mari opine et ajoute : "Quand il faut s'en séparer et que le camion arrive, on a du mal à les voir partir. On détourne le regard". Ils gardent leurs vaches entre 14 et 18 ans et, chaque année, gardent trois veaux. Ils font également remarquer avec fierté que leurs vaches conservent leurs cornes, fait de plus en plus rare.

La vie à Villaz a changé et la rue du Porche Rond est devenue l'entrée principale du village. Tous les automobilistes n'ont pas compris qu'ils devaient la partager avec des piétons, des vaches... mais dans l'ensemble, les gens sont compréhensifs et la cohabitation ne se passe pas trop mal. "Cela pourrait être amélioré avec un meilleur aménagement de la rue, un passage piéton par exemple" suggèrent-ils. La ferme à l'entrée du village est là comme un rappel de ce que reste Villaz : une commune avec des agriculteurs.





Villaz en fête

Villaz en Fête s'est déroulé le samedi 13 mai.

Malgré une météo maussade, les habitants étaient au rendez-vous ! Ce fut une journée conviviale et festive organisée par le service enfance jeunesse FOL74 et la Mairie, avec la participation de nombreuses associations villazoises : l'APE, l'ASP, la FOL74, les Compagnons du devoir, Caresses et boules de poils, Latitude Expression, la crèche des Renardeaux, l'Echo du Parmelan et le Tennis Club de Villaz ; ainsi que d'autres partenaires : les Tockés du truck, les Amis du truck, BL Location Rochois et Barbe Ovier.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3^e édition de Villaz en fête !



Les évènements de votre village

2 SEPTEMBRE

Forum des associations
> 9h30 à 13h30
Accueil des nouveaux arrivants
> 11h30

6 SEPTEMBRE

Réunion publique PADD
Salle d'animation - 19h

8 AU 10 SEPTEMBRE

WEEK-END DE LA VOGUE
Soirée concert et rugby
> vendredi à 18h30
Soirée couscous
> samedi à 18h
Vide grenier et foulée villazoise
> dimanche

12 SEPTEMBRE

AG de l'APE
Local intergénérationnel - 19h30
AG du FJEP
Salle d'animation - 20h30

14 SEPTEMBRE

Rendez-Vous du Jeudi & Exposition
Salle d'animation - 19h

A PARTIR DU 20 SEPTEMBRE

L'heure du conte (tous les 15 jours)
Bibliothèque - 10h

22 SEPTEMBRE

La nuit est belle !
Lieu et horaire à préciser

A PARTIR DU 27 SEPTEMBRE

Ateliers Philos pour enfants du CE2 au CM2
Bibliothèque - Sur inscription

8 OCTOBRE

Octobre Rose
Stade du Varday - 9h
50^e anniversaire des Batteries-Fanfares
Cimetière - 8h45

19 OCTOBRE

Rendez-Vous du Jeudi
Salle d'animation - 20h

8 NOVEMBRE

Projection La ferme à Gégé
Suivie d'une rencontre avec le réalisateur
Salle d'animation - 20h

9 NOVEMBRE

Rendez-Vous du Jeudi
Salle d'animation - 20h

11 NOVEMBRE

Cérémonie de l'Armistice 1918
Monuments aux morts - horaire à préciser

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.

13 AU 19 NOVEMBRE

Semaine artistique Artyshow

14 NOVEMBRE

Conférence autour de l'art,
Anne Bidaut
Lieu à définir - 20h

15 NOVEMBRE

Spectacle La petite fille de M' Linh
Cie Les Arts Tikulés
Bibliothèque - 20h

16 NOVEMBRE

Artyshow visite commentée tout public
Salle d'animation - 20h

17 NOVEMBRE

Artyshow visite commentée tout public
Salle d'animation - 14h30

17 AU 19 NOVEMBRE

Artyshow exposition en présence des artistes
Salle d'animation - Entrée libre

D'autres animations sont en cours d'élaboration.
Le programme complet sera communiqué en octobre.

19 NOVEMBRE

Concert La Voix en Chœur à Cœur
Eglise de Villaz - 15h



Artyshow poursuit son chemin pour présenter des œuvres d'artistes contemporains à Villaz.

Les dates à retenir pour l'édition 2023 :

- Visites commentées scolaires : du lundi 13 au vendredi 17 novembre.
- Visites commentées tout public : jeudi 16 à 20h et vendredi 17 à 14h30.
- Exposition en présence des artistes : vendredi 17 à partir de 17h ; samedi 18 de 11 à 18h ; dimanche 19 de 10 à 17h.

Une semaine artistique pour accompagner Artyshow

Devant l'intérêt rencontré en 2022, la semaine artistique autour de l'exposition est reconduite en 2023. Elle multiplie les propositions (visites commentées, soirée théâtrale, conférence, animations...), les publics (adultes, enfants, scolaires...) et les lieux (commerces, bibliothèque, maison médicale...). À suivre sur le programme complet qui sera diffusé en octobre.

Un projet spécifique est également proposé en amont aux enseignants de l'école de Villaz. Les œuvres réalisées par les enfants seront exposées comme les années passées dans les commerces participants, la Mairie, la bibliothèque et à la salle d'animation pendant l'exposition.

Artyshow, comment ça fonctionne ?

Des artistes de tous horizons posent leur candidature chaque année avant fin mai, selon une charte en ligne sur le site de la Mairie, rubrique Culture-Loisirs > Artyshow. Un comité, constitué de personnes du monde de l'art et d'élus de la commune, sélectionne les artistes sur la base des dossiers présentés. Ce comité, souverain dans ses décisions, établit la sélection des huit artistes au mois de juin, pour l'édition du mois de novembre. Un artiste peut candidater deux fois. Toutes les disciplines sont acceptées, le travail proposé devant être représentatif d'une démarche originale et cohérente.

Les artistes

Sylvia Avola | 1

Peintre inspirée par la nature, elle peint de manière spontanée et rapide, afin de capter l'instant.

Francis Berthault | 2

Semer des peintures telles de petits cailloux sur son chemin. Peindre tout simplement avec sa vie... Sa peinture est caractérisée par sa maîtrise de la couleur.

Patricia Broussaud | 3

En 2020, elle expérimente le découpage de revues. Ces fragments de vie l'amènent à recomposer des images où les formes géométriques en équilibre évoquent un présent imaginaire.

Pascale Castella | 4

Actuellement, elle travaille surtout avec des encres pour leur transparence et des collages qui lui permettent d'explorer de nouvelles formes de compositions.

Christian Dusseau | 5

Graveur sur lino, cuivre et essentiellement sur zinc, son domaine de prédilection est plutôt industriel : grues de ports, cimetières de bateaux, outils...

Danièle Gay | 6

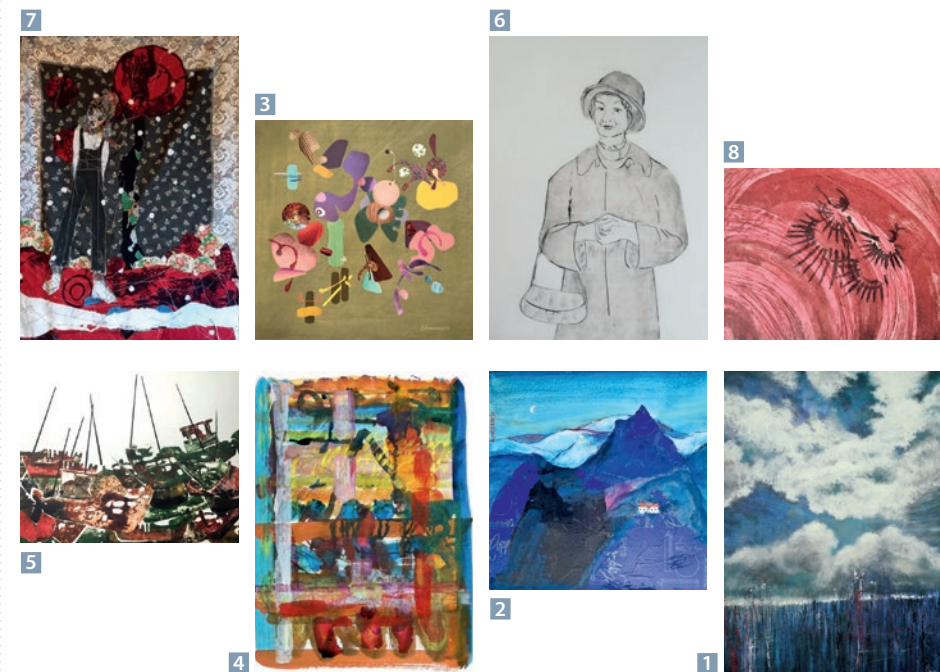
Par la gravure, elle arpente des chemins de traverses cherchant les traces des humains. Cette année, elle présentera des gravures de sa série "Femmes".

Véronique Reynaud | 7

A la rencontre des matières, son travail suit le fil de sa recherche, il coud du graphisme, il peint du trait, il dessine de la couleur... Sans cesse, il s'invente !

Claude Saint-Romain | 8

Elle pratique la gravure en s'inspirant de photographies personnelles ou trouvées dans la presse, pour s'approprier des thèmes variés sur la condition humaine.





L'APE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nous sommes une association de parents bénévoles, qui a pour priorité le bien-être

des enfants. Nous organisons des manifestations et récoltons des fonds, afin de participer au financement des projets de l'école : activités sportives ou artistiques, sorties scolaires...

L'APE existe pour nos enfants mais ne peut exister sans vous ! Nous avons besoin du soutien des parents pour continuer à organiser de belles manifestations et ainsi offrir les meilleures conditions possibles à nos enfants à l'école. **Pour la rentrée prochaine, nous avons grandement besoin de vous !**

Nous avons constamment besoin de nouveaux bénévoles, mais cette année nous devons renouveler quasiment l'ensemble du bureau sans quoi l'APE s'arrêterait ! Nous sommes à la recherche d'une secrétaire, d'une ou deux trésorières ainsi qu'une adjointe à la présidente. Nous sommes en permanence à la recherche de nouvelles idées et de nouveaux bras. Chaque bénévole contribue à hauteur de ses disponibilités. Même une heure de temps nous est précieuse !

Si vous voulez en savoir plus sur l'APE, notez dans votre agenda la date de l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **mardi 12 septembre à 19h30** au local intergénérationnel. Lors de cette AG, nous constituerons la nouvelle équipe de l'APE qui promet d'être toujours aussi joyeuse et dynamique !

Nous comptons sur vous et nous vous attendons nombreux !

Contact : ahevillaz@gmail.com ou via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ahevillaz74/>

L'APE C'EST QUOI ?
Une équipe de parents motivés pour créer des événements conviviaux et des ventes dont les bénéfices permettent de financer les projets au sein de l'école.

QUELQUES CHIFFRES :
14 317 € de bénéfices
Cette année les événements de l'APE et vos participations ont permis de faire un don à l'école de 10 000€ et de financer l'achat d'un sono pour l'école.

QUEL SERAIT MON RÔLE ?
Donner le temps que vous pouvez, plus nous sommes nombreux plus c'est simple !
Partager des idées innovantes pour faire plaisir aux enfants et aux familles.
Être disponible parfois en soirée pour préparer les animations.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?
Vous connaissez certainement un de nos membres !
Sinon envoyez nous un mail à : ahevillaz@gmail.com

On compte sur vous !



L'année dernière s'est terminée par un grand spectacle de zumba (cours d'Audrey Ceyhan) et de danses urbaines (cours de Fanny Vuachet) avec les groupes de maternelles, de primaires, d'ados et d'adultes : 70 danseurs en tout !

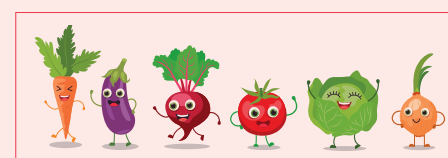


En 2023-2024, pour vous inscrire à une des nombreuses activités proposées par le FJEP, vous avez plusieurs possibilités :

- Venir au forum des associations le samedi 2 septembre au matin, vous y rencontrerez les animateurs "en vrai".
- Venir à l'AG du mardi 12 septembre à 20h30.
- Contacter directement les animateurs (leurs coordonnées sont sur la plaquette papier et sur <https://fjepvillaz.fr/>)

La survie de l'association dépend aussi de vous, toutes les bonnes volontés sont bienvenues, même pour de toutes petites choses !

Pour vous faire connaître, contactez FJEP Villaz sur les réseaux sociaux, nous nous retrouverons mi-septembre pour faire connaissance entre bénévoles.



DRÉ DANS L'CORTI

Dré dans l'Corti, une nouvelle association à Villaz... On ne vous dit pas ce que cela veut dire parce que vous le savez déjà, sinon vous pouvez demander à votre voisin ou pourquoi pas à un ancien de Villaz ! Mais, Dré dans l'Corti, on vous dit ce que c'est.

C'est d'abord un super projet qui va nous permettre d'acheter des légumes bio, produits à Villaz, toute l'année.

Comment ?



Les chiens visiteurs de Caresses et Boules de Poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD et établissements du bassin annécien (Annecy, Annecy-le-Vieux, Rumilly, Saint-

Jorioz, Veyrier-du-Lac, Thorens).

Nous étions présents sur le Festi'dog en juin où nous avons eu la chance de rencontrer plein de binômes potentiels et de professionnels du monde canin. Puis, nous avons profité de l'été pour faire une trêve et nous recommençons nos visites en septembre avec plusieurs manifestations. Nous serons présents le 10/09 à la fête du Laudon à Saint-Jorioz, le 16/09 au forum des associations de Bonlieu, le 21/10 à la fête de la Pomme à Epagny. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous aurons un nouveau stage de formation de nos nouveaux binômes courant novembre. Info complémentaire à venir.

En attendant, vous pouvez nous contacter ou suivre nos actualités via notre site <https://caressesetboulesdepoils.fr/>, notre page Facebook, notre page Instagram ou encore notre adresse email : contact.cb74@gmail.com ou au 0766262074



LES AIDANTS

Vous aidez un proche (parent, conjoint, frère/sœur ou ami.e).

Nous avons constitué un groupe à Villaz pour se rencontrer, se soutenir, échanger sur nos difficultés, mais aussi trouver des solutions ensemble.

Depuis 2019, nous nous réunissons en général un après-midi par trimestre, de préférence le lundi, avec le soutien et l'aide de Fred et Gilles Belin dans ce projet commun.

Nous avons aussi des contacts avec le Centre d'Action Social de Villaz et celui du Grand Annecy, qui propose un forum annuel groupant des informations pour les aidants.

Si vous éprouvez le besoin de nous retrouver dans ces réunions informelles, n'hésitez pas à prendre contact ; vous pouvez aussi inviter des connaissances autour de vous qui vivent des situations proches.

Le prochain rendez-vous est prévu en septembre.

Nous vous tiendrons au courant de la date par voie d'affichage et courrier pour celles et ceux qui sont déjà venus.

Contact :
Anne-Marie Dall'aglio
0670241189



Si le jeu de tarot vous tente, que vous ayez envie de le découvrir ou bien de perfectionner cette technique de jeu, rejoignez dès septembre le club de tarot du Parmelan.

C'est toujours en privilégiant la convivialité et la bonne ambiance que les joueurs se retrouvent les vendredis à partir de 20h alternativement sur les communes de Villaz, Nâves-Parmelan et Groisy.

Alors n'hésitez-pas, venez nous découvrir en parcourant notre site Internet : www.tarotduparmelan.fr.

Vous y trouverez notamment le programme détaillé de nos activités pour la prochaine saison.

N'hésitez plus, nous vous attendons avec plaisir le 8 septembre à Villaz !



La saison yoga de l'association Hatha-Yoga, Relaxation s'est terminée le jeudi 15 juin par un

pique-nique canadien dans la joie, la bonne humeur et sous le soleil ! Le rendez-vous est déjà pris pour le jeudi 14 septembre 2023. Nous serons présents au forum des associations le samedi 2 septembre.

Pour tous renseignements :
Marie-Claude et Jocelyn JOLLIOT
06 83 23 83 59
hyr74villaz@yahoo.fr



Le 20 juin, c'était soirée théâtre à la Ferme à Eugène, devenue une vraie salle de théâtre. L'un des groupes présentait de petits sketches proposés par les enfants tout au long de l'année.



Des cascades où l'on tombait d'un télésiège, de l'escalade dans l'espace pour choir dans un trou noir...

Le groupe des plus grands interprétait "La Pimbèche au bois pas si dormant" un anti-conte créé par nous, où la princesse Crépuscule donne du fil à retordre à sa pauvre mère la reine, qui perd toutes ses illusions, pendant que le roi son père brille à la chasse. Un sentiment perdu dans les bois par inadvertance...

Les jeunes acteurs ont communiqué leur plaisir de jouer à un public de parents époustoufflés devant les performances de leurs enfants.

Un pot de l'amitié a permis d'échanger dans une agréable soirée d'été.

Latitude.expression@gmail.com

PAROISSE SAINT-MARC

Toutes les informations sur notre site Internet.



CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE

NOUVEAU

À partir de septembre, Marche en Fillière, club de randonnée pédestre, change de look !

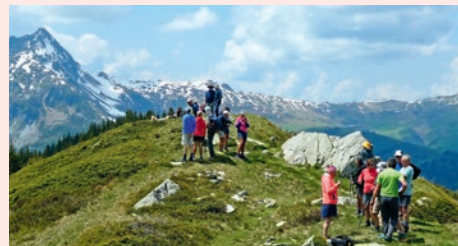
Pour nous joindre :
infos@mef74.fr / 07 88 98 43 90
Toutes nos activités sur : www.mef74.fr.

Marche en Fillière propose 4 types de randonnées :

- mardi journée et 1/2 journée : randonnée
- vendredi matin : marche douce
- vendredi après-midi : marche modérée
- jeudi et/ou samedi : marche nordique

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du club ? Alors rejoignez-nous ! Venez nous rencontrer au Forum des Associations le 2 septembre 2023.

Vous voulez en savoir plus : participez à l'Assemblée Générale le vendredi 27 octobre 2023 - Salle des fêtes - Les Ollières



CLUB DES SPORTS VILLAZ

VIDE GRENIER

Organisé par le Club des Sports de Villaz le dimanche 10 septembre, pendant la Vogue, à partir de 9 heures, avenue de Bonatray (installation à partir de 07h30).

Inscriptions (dossier complet) à remettre dans la boîte à lettre du club à l'ancien presbytère (2 place de la Mairie 74370 Villaz - pas d'espèce dans la boîte) ou à l'adresse fradetjm.naves@gmail.com avant le jeudi 7 septembre à minuit.

Bulletin d'inscription et infos sur le site clubsportsvillaz.fr.

ESCALADE

Reprise des cours le 18 septembre 2023. Inscriptions au forum des associations le 2 septembre, de 10h à 12h.



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Le concert de La Voix en Chœur à Cœur avec son parrain

M. Duchable a consolé les annéciens tout en musique, tout en émotion, le dimanche 11 juin.

Les annéciens étaient encore sous le choc du drame qui s'est produit jeudi 8 juin au jardin de l'innocence. Malgré tout, l'Église St Laurent a affiché complet pour notre concert le dimanche 11 juin.

Le parrain de cœur de l'association François-René Duchable pianiste virtuose a donné un concert avec de grandes œuvres classiques : Bach, Scarlatti, Mozart, Beethoven. De belles émotions ont pu être partagées avec le duo amical accompagné par le chanteur ténor Kry's Florian, aussi chef de chœur du groupe vocal de Villaz.

Ce dernier était accompagné d'un second pianiste fidèle Stefano Marchitelli et de la chanteuse Savoyarde Paule David.

Le chœur de Villaz et Kry's Florian ont touché le cœur du public en rendant hommage aux quatre enfants blessés avec le chant La Guérison de Glorious. Le public était en parfaite osmose avec les artistes et les choristes.



Un véritable élan de solidarité était réuni avec ce médiateur universel qu'est la musique.

La Voix en Chœur à Cœur vous accueillera avec plaisir pour son prochain concert à l'église de Villaz le 19 novembre à 15h.

Elle continuera d'aller semer du bonheur auprès des aînés dans les EHPADs de la région et chez nos voisins Suisses.

Le groupe vocal participera aux forums des associations de Villaz et de Fillière.

Pour tout renseignement :
Marie-Agnès Glorieux : 06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoeur@orange.fr
lavoixenchoeuracoeur.fr

SKI ALPIN

Nous vous accueillons le 10 septembre au stand du club lors du vide grenier pour les premières infos (inscriptions prévues après les vacances de Toussaint).

Renseignements au forum des associations le 2 septembre, de 10h à 12h.

Le Club des Sports de Villaz est très heureux de la saison de ski 2023 au Grand-Bornand, qui a vu plus de 30 enfants entre 6 et 15 ans progresser et apprécier le ski sous toutes ses formes : loisir (de la 1^{re} étoile à l'étoile d'or), freeride, freestyle ou encore compétition.

Nous serons heureux d'accueillir pour cette nouvelle saison 2023-24 de nouveaux enfants, pour venir apprécier avec beaucoup de sourires et de plaisir ce sport de montagne.

Tous les samedis matin, nous offrirons des cours au Grand-Bornand avec nos moniteurs du club et les moniteurs ESF du Grand-Bornand.

Alors, à très bientôt !

Toutes les informations sont sur :
<http://clubsportsvillaz.fr/>.



UN TERRAIN NEUF POUR UNE RENTRÉE ENCORE PLUS PALPITANTE !

1967 - L'histoire commence là !

2023 - Consolidation de notre plan à 3 ans lancé en 2020, avec des résultats probants :

- 300 licenciés (230 en 2021-2022)

- 1500 personnes rassemblées au travers des manifestations dans le village tout au long de l'année

- 80 joueuses féminines (entente Fillière et Evires)

- 20 tournois (dont le tournoi en Italie des U13 et U15)

- 25 membres au comité et staff (dont 3 nouveaux coaches : Kevin, Emeric et Dylan)

- 30 bénévoles terrain

- 40 partenaires dont 90% locaux

- Et 1 nouveau terrain synthétique !

L'ASP Villaz (Association Sportive du Parmelan Villaz) en résumé, c'est :

- Une association de football au service des jeunes, des parents, de la commune et des entreprises locales, avec un lien fort avec les autres associations.

- Une association qui promeut le football en tant que véritable "lieu de vie et d'animation du village", "lieu de mixité et de partage entre les générations" et "lieu porteur d'un rôle social et éducatif auprès des jeunes".

En cette année de coupe du monde féminine, nous souhaitons continuer à développer significativement le pôle féminin, avec notamment la création d'une nouvelle catégorie U13, en complément des U15, U18 et Seniors déjà existantes.

Bienvenue également à nos 3 nouveaux membres du comité Aude, Julie et Nadine. La féminisation continue !

Envie de rejoindre l'aventure ? Filles et garçons, à partir de 6 ans, venez essayer à compter du 04/09 au stade du Varday !

Pour les licences, c'est simple : en quelques clics, inscrivez-vous sur notre site : <https://aspvillaz.fr>

Les dates à retenir :

- 09/09 : soirée couscous organisée par le club sur la place du village.
- Stages : 23 au 27 octobre, 15 au 19 avril, 8 au 12 juillet, 26 au 30 août.

A venir : inauguration du terrain synthétique, tournoi de pétanque, loto géant, opération Noël...

Nous contacter : president@aspvillaz.fr
Mathieu : 06 62 41 26 06
mathieu.aspvillaz@gmail.com
Nous suivre : aspvillaz.fr, Facebook, Instagram



L'ÉCHO DU PARMELAN

L'été est là mais nous devons tout de même penser à la rentrée ! Effectivement, notre

école de musique est plus que jamais active ! Tarifs et renseignements sont sur notre site <https://www.echoduparmelan.fr> ou au 06 61 06 35 62 (Directrice musicale Pascale). Cours dispensés à Villaz, pour débutants de tout âge, cours individuels ou collectifs. Instruments fournis. Alors n'hésitez plus !

Musiciens débutants ou confirmés, nous vous accueillons également volontiers dans nos rangs. Répertoire varié et attractif, ambiance conviviale, sorties diverses... Répétitions tous les mardis soir, sous la salle d'animation de Villaz, de 20h30 à 22h.

Passer pour vous rendre compte, notre porte est toujours ouverte !



PLEIN AIR AVENTURE

Plein Air Aventure a le plaisir d'organiser une nouvelle édition de la

Foulée Villazoise ! Déjà le 10^e chapitre de cet événement villazoise, qui aura lieu cette année le dimanche 10 septembre.

La Foulée Villazoise est un événement sportif et ludique qui accueille tous les adeptes de balades en montagne, sur 2 parcours variés,

Nous tenons également à vous donner quelques indications à propos d'une manifestation qui aura lieu le 8 octobre à Villaz : le 50^e anniversaire de la création de la Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie. En présence d'une centaine de musiciens, des défilés et cérémonies se succéderont à Villaz, car c'est à Villaz qu'ont été signés les documents de la création de la Fédération en 1973 ! Un dépôt de gerbe aura lieu au cimetière sur les tombes de Marcel BINVIGNAT et Fernand MILLET, les co-fondateurs de la Fédération et habitants de Villaz. Ensuite, un grand défilé regroupant tous les musiciens nous conduira à la salle d'animation, où se déroulera une cérémonie officielle avec remise de médailles, en présence de nombreux officiels et élus. Nous comptons sur votre présence pour honorer cet événement festif et chargé d'émotion. Belle fin d'été à tous et bonne rentrée !

sans chrono et sans classement, toujours dans la bonne humeur !

Vous pouvez déjà réserver cette date dans votre agenda et vous rendre sur notre site www.fouleevillazoise.fr où vous trouverez l'ouverture des inscriptions et les diverses informations pratiques.

Merci pour votre fidélité qui nous donne l'énergie d'organiser ce moment convivial et de partage entre petits et grands.

À très vite !



Pour cette rentrée 2023, VillaZik s'émancipe et devient une association musicale villazoise grâce au soutien de la Mairie, des professeurs de musique et de parents bénévoles.

Vous pourrez continuer à apprendre votre instrument de musique, maîtriser votre voix et, pour les petits, commencer à appréhender les notions de rythme et de musicalité grâce aux ateliers d'éveil musical.

Après le succès du concert de fin d'année en juin 2023, où une trentaine d'élèves ont pu se produire sur la scène de la salle d'animation avec leurs professeurs, nous continuerons cette année à mettre en avant la musique avec des ateliers groupes et des événements musicaux que nous essaierons



d'organiser avec la Mairie et les associations villazoises.

Nous vous rencontrerons avec plaisir le 2 septembre lors du forum des associations. Plus d'infos sur notre site villazik.fr et nos réseaux sociaux.



LE TENNIS CLUB DE VILLAZ A 40 ANS

De nombreux événements se sont déroulés durant ce printemps et ce début d'été au TC Villaz. A noter que cette année le club s'agrandit encore et compte 265 adhérents dont une majorité inscrite à l'école de tennis.

Ce succès pour les leçons de tennis depuis quelques années porte ses fruits car nos équipes engagées dans les différents championnats ont brillé.

L'équipe féminine est arrivée 5^e de sa poule et se maintient en D4.

L'équipe 1 homme est une nouvelle fois arrivée en finale départementale et a perdu sur le fil 10-7 au super tie-break du dernier double décisif face à Cluses-Scionzier TC, passant à 3 points du doublé, après la victoire en finale de l'année dernière. Fin cruelle pour le TC Villaz mais suspense haletant jusqu'au bout. Ce fut somme toute une très belle journée terminée par le banquet habituel.

L'équipe 1 monte en D3.

L'équipe 2 masculine quant à elle monte en puissance cette année en arrivant 1^{er} de sa poule et monte en D5.

Les championnats jeunes ne sont pas en reste avec 23 participants chez les 11-14 ans et 15 participants chez les 15-18 ans. C'est l'occasion pour ces jeunes joueurs de mettre en pratique les techniques travaillées à l'entraînement en situation de compétition.

Le tournoi de Villaz s'est déroulé du 27 mai au 11 juin avec cette année 108 participants et une ambiance de dingue.



Chez les femmes (de gauche à droite), Katia Gauthier du TC Annecy-Le-Vieux remporte le titre et Anne-Laure Barthelemy est finaliste.

Chez les hommes (de droite à gauche) c'est Benjamin Jullien, le prof du TC Villaz, qui signe un triplé à domicile en empochant la victoire en finale contre Stephan Verdelhan d'Annecy Tennis.



Bravo aux deux autres joueur(se)s du TC Villaz qui se sont hissés en Demi-Finales : Gauthier Chauvin et Prisca Auvray, qui atteint son meilleur classement (15/5) grâce à cette performance. Nous remercions les élus de Villaz pour la remise des prix.



En fin d'après-midi, nous avons eu le plaisir de recevoir certains anciens présidents et membres du comité du club qui ont œuvré bénévolement depuis 1983 pour faire du club ce qu'il est aujourd'hui. A cette occasion, les anciens et nouveaux membres se sont vu remettre la médaille du club pour leur engagement. Nous remercions le Maire Christian Martinod et les élus de Villaz Aurélia Gomila, Jean-Jacques Wroblewski et Lionel Roques pour cette remise de médailles.



La soirée a continué après l'apéritif autour d'un délicieux couscous préparé par Philippe Thabuis et d'un magnifique gâteau en forme de court de tennis fait par le fournil de Villaz. Tout le monde s'est ensuite retrouvé sur le court n°1 pour une "saga africa" endiablée et quelques tubes enchaînés par notre DJ de la soirée Cyril Clou.



Du 1^{er} au 14 juillet, Benjamin a organisé un stage compétition avec les jeunes du club. Durant 2 semaines, les joueurs âgés de 10 à 17 ans ont établi leur camp de base au club avec 5 ou 6 tentes.

Au programme de cette quinzaine intense : une première semaine occupée par les tournois de Thônes, Faverges et Ugine, une seconde consacrée aux tournois de Villaz, Groisy et Thorens (tournoi remporté par Erwan Blanc du TC Villaz en 17-18 ans).

Durant ces compétitions, nos jeunes ont eu l'occasion d'affronter des joueurs de différentes régions. Ces stages ont été une belle occasion de souder le groupe avec des anecdotes inoubliables, comme la victoire les jambes tremblantes du petit Isak après avoir sauvé 6 balles de matchs ou encore le rapatriement dans le chalet à 2 heures du matin pendant une nuit d'orage.

Remerciements

Un grand merci aux Mairies de Villaz et Nâves-Parmelan, ainsi qu'à nos sponsors qui nous ont soutenus lors de ces événements : Tennis Elite Annecy, Coteaux des Girondales, Le Fournil de Villaz, Carrefour Express Villaz, Fruitière Chabert, Le P'tiou Cousin, Coté Bien Être, Les 4 Gourmets, MAPP, Villaz en Fleur, Créatifs, L'auberge, Intersport La-Roche-sur-Foron.

Merci également à la Commune pour la réfection de deux des courts qui a été promptement effectuée pendant l'été.

Informations pratiques

Pour les adhésions simples, vous pouvez vous inscrire sur le formulaire en ligne de notre site www.tennis.villaz.fr.

Pour les adhésions aux cours collectifs, si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email à tennis.villaz@gmail.com. Rendez-vous aussi au forum des associations le 2 septembre ! Portez-vous bien et rendez-vous sur les courts !

Contact : tennis.villaz@gmail.com

Site : www.tennis.villaz.fr

Facebook : www.facebook.com/tcvillaz

Le 17 juin, le club a profité de la fête de l'école pour réunir ses adhérents et célébrer ses 40 ans d'existence.

L'après-midi a eu lieu le traditionnel tournoi de vachette du club avec des participants déguisés.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Ici, la tique attaque...

Ce parasite peut transmettre la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?

Lors d'une activité en plein air

- Portez des vêtements et chaussures couvrants
- Mettez un chapeau ou une casquette
- Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez pas à même le sol

Après l'activité

- Inspectez attentivement tout votre corps, particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie.



QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Retirez la tique rapidement à l'aide d'un tire-tique !

En cas d'apparition d'une **plaque rouge** ou de **symptômes** (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.) **consultez un médecin**



www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Encéphalite à tique, une maladie très présente en Auvergne-Rhône-Alpes

Une récente étude de Santé publique France a mis en évidence de nombreux cas d'encéphalites à tique en Auvergne-Rhône-Alpes : 27 des 71 cas recensés en France entre mai 2021 et mai 2023.

Cette maladie peut atteindre le système nerveux et entraîner des complications graves. Elle se transmet principalement à l'homme par morsure de tique, qui peut également transmettre la maladie de Lyme.

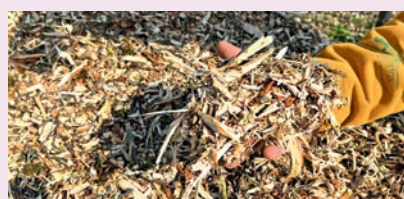


Attention au démarchage par des artisans de passage

Vous pouvez être sollicités par des artisans que vous ne connaissez pas et qui vous proposent en porte à porte de réaliser des travaux de toiture, ramonage, entretien d'espaces verts...

Certains de nos concitoyens ont alerté la commune sur des pratiques délictueuses qu'ils ont subies : tarifs exorbitants, pressions pour signer les bons de commande, travaux réalisés très limités...

Nous vous invitons à la plus grande prudence avant de vous engager, prenez le temps de la réflexion, n'hésitez pas à vous entourer de conseils de personnes qualifiées, demandez au démarcheur tous les justificatifs sur l'identité de son entreprise (inscription au registre du commerce, chambre des métiers...) et une attestation d'assurance.



Nouvelle campagne de broyage des végétaux à domicile

Pour réduire les dépôts de déchets verts en déchèterie et inciter les ménages à valoriser leurs branchages chez eux, le Grand Annecy propose un service de broyage à domicile sur rendez-vous jusqu'à mi-novembre. La première heure est gratuite. Les inscriptions démarrent le 1^{er} septembre 2023.

Toutes les infos et inscription en ligne sur www.grandannecy.fr.

Pollution accidentelle des eaux : alerter, c'est agir !

Que faire en cas de constat d'une pollution de l'eau (odeur, couleur, irisation, mousse, poissons morts...) ? Tout simplement, appeler le plus rapidement possible les services de secours en composant le 112 !

Les informations à mentionner sont les suivantes :

- la date et l'heure du constat
- le lieu précis (adresse, commune et cours d'eau concerné)
- les éléments constatés (odeur, couleur, étendue de la pollution...)
- l'origine possible (eaux usées ou pluviales, accident routier ou de bateau...)
- vos coordonnées

Halte aux déjections canines !

Face à la recrudescence de déjections canines sur les trottoirs et les allées piétonnières du Chef-Lieu, la commune de Villaz a décidé d'engager une action lors de cette rentrée de septembre qui va se traduire par :

- La pose de panneaux rappelant les obligations qui s'imposent aux maîtres de chien.
- L'installation de nouveaux distributeurs de sacs destinés à recueillir les excréments.
- La diffusion du message suivant par Monsieur le Maire :

Chers concitoyens et concitoyennes,

Je m'adresse aujourd'hui aux propriétaires de chien de la commune. Si vous n'avez pas de chien, considérez cette note comme une pure information.

J'ai pu constater une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs et les allées piétonnières du Chef-Lieu. De nombreux habitants se sont fait écho de cette situation et me l'ont rapportée.

Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chien qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté. Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public.

Les maîtres doivent se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de leur animal. Il appartient au propriétaire de se munir de

sacs adaptés, de ramasser les excréments et de les déposer dans une poubelle pouvant les recevoir. À titre de dépannage, la commune a mis en place un certain nombre de distributeurs de sacs.



À chacun de vous, donc, en tant que responsable d'un animal, de veiller au bon déroulement de la vie en société et de véhiculer une bonne image de la possession d'un chien.

Votre Maire, Christian Martinod

Rappel : le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^e classe (35€).

Du nouveau à la rentrée pour les lignes SIBRA

Depuis le 28 août 2023, la SIBRA a apporté certaines améliorations sur les lignes 82 et 81 desservant Villaz :

Ligne 82

Le bus qui partait du Chef-Lieu de Villaz à 12h en direction d'Annecy part désormais de Thorens, desservant ainsi l'ensemble des arrêts de Villaz.

Pour consulter la fiche horaire de la ligne 82 : <https://www.sibra.fr/sites/sibra.fr/files/wysiwyg/lignes-interurbaines/LIGNE 82 2023-400x145.pdf>

Ligne 81

Pour rappel, cette ligne part du Chef-Lieu d'Aviernoz, passe par la zone d'activité de Villaz,

le Clos du Vernay, le Chef-Lieu de Villaz, les Vignes et rejoint Annecy par Onnex et l'avenue de Brogny. Jusqu'à présent très peu dotée, cette ligne est renforcée et comporte désormais 5 départs journaliers de Villaz et 4 au départ d'Annecy. À noter qu'entre le Chef-Lieu de Villaz et la gare d'Annecy, elle permet d'assurer un complément appréciable à la ligne 82.

Pour consulter la fiche horaire de la ligne 81 : <https://www.sibra.fr/sites/sibra.fr/files/wysiwyg/lignes-interurbaines/LIGNE 81 2023 -300x145.pdf>

Annonce



La Mairie de Villaz propose à la vente au plus offrant une moto Ultima C2/C3 et un side-car de marque BUFLIER.

La moto ne possède pas de carte grise. Possibilité de faire réaliser une carte grise "Collection" par vos soins ultérieurement. Moto immatriculée : 808 J 69. Année : environ 1940. 350 cm³ - Moteur non grippé.

Vendue en l'état sans garantie de fonctionnement. Mise à prix 5000 €.

Possibilité de voir le véhicule uniquement le 23 septembre 2023 sur la commune de Villaz, de 10h à 12h (prise de rendez-vous en Mairie 04 50 60 61 64). Date limite de remise d'une proposition de prix le 6 octobre 2023 à 16h sous enveloppe cachetée anonyme. L'enveloppe contiendra la mention Remise de prix – moto Ultima avec side-car. La remise de l'offre devra mentionner les nom, prénom, adresse et téléphone, ainsi que la proposition de prix. L'ouverture des offres se fera durant la semaine 41 par le Maire et 2 autres élus. Le classement après dépouillement sera affiché en Mairie et l'attributaire prévenu par téléphone. L'offre est ferme et définitive et ne pourra être retirée après attribution. Le véhicule est à venir chercher sur Villaz, avec remorque.



À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 8 septembre à 18h
- Vendredi 22 septembre à 18h
- Vendredi 6 octobre à 18h
- Vendredi 20 octobre à 18h
- Vendredi 3 novembre à 18h
- Vendredi 17 novembre à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

Les prochaines collectes de sang sont prévues les mercredis 27 septembre et 22 novembre 2023 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>. Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

Association Espace Femmes :

04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy : **04 50 68 00 02**

Anncy-le-Vieux : **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer diverses informations par mail (ateliers, conférences, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : communication@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone). Objet : Infos CCAS.

Retrouvez également ces informations sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Vous venez d'arriver à Villaz ?

Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en Mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Nous convions tous les nouveaux arrivants à un pot de bienvenue lors du Forum des Associations, le samedi 2 septembre à 11h30, devant la salle d'animation.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information: le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : **www.villaz.fr/newsletter/** ou scannez le QR Code.

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie munie de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.